

| Informations de base | |
|---|--------------------------------|
| DEA - Procédure d'acte délégué | 2018/2814(DEA) |
| Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur | |
| <p>Contenu minimal des accords de coopération conclus avec les autorités compétentes des pays tiers dont le cadre juridique et les pratiques de surveillance ont été reconnus comme équivalents</p> <p>Complétant 2013/0314(COD)</p> <p>Sujet</p> <p>2.50.03 Marchés financiers, bourse, OPCVM, investissements, valeurs mobilières</p> <p>2.50.08 Services financiers, information financière et contrôle des comptes</p> <p>2.50.10 Surveillance financière</p> | |